

Paris, le 10 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PREMIER MINISTRE SALUE LE PARTENARIAT AVEC ACTION LOGEMENT ET LES PROPOSITIONS DE RÉFORME DU GROUPE PARITAIRE, À L'OCCASION DU RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Action Logement a signé avec l'Etat et l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) un engagement visant à mobiliser 1,4 milliard d'euros supplémentaires en faveur du renouvellement urbain et de la mixité sociale. Cet accord marque la volonté des partenaires sociaux d'amplifier les interventions en faveur des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), de permettre leur transformation durable et d'accompagner la mixité sociale.

Les Partenaires sociaux du groupe Action Logement ont signé samedi 10 juillet un accord avec l'Etat et l'ANRU pour amplifier le renouvellement urbain et accélérer les projets dans un objectif de transformation durable et pérenne des quartiers.

Sur les 2 milliards d'euros supplémentaires alloués au nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU), Action Logement qui en est le principal financeur depuis sa création, mobilise 1,4 milliard d'euros ce qui porte l'effort du groupe à 10,1 milliards de concours financiers pour la durée du programme dont 6,8 milliards d'euros de subventions et 3,3 milliards d'euros de prêts. Cet abondement s'inscrit dans le Plan signé en février 2021.

Cet accord tripartite prévoit également, sous l'égide de l'ANRU, de renforcer les actions en faveur de mixité sociale, à travers le développement des programmes de la Foncière Logement et davantage de réservations locatives pour des salariés des entreprises dans les logements réhabilités de ces quartiers, confirmant le rôle du Groupe en matière de lien emploi-logement

La signature de l'accord qui s'est déroulée à Clichy-sous-Bois, en présence du Premier ministre, a mis en lumière l'enjeu prioritaire que constitue la démolition, la construction de logements et les opérations de réhabilitation dans les QPV ainsi que la détermination de l'ensemble des acteurs – collectivités, bailleurs, Etat...- à agir sur la qualité de l'habitat.

A l'occasion de la signature de cet accord, le Premier ministre a salué le partenariat constructif et la qualité des propositions formulées, le 16 avril dernier, par les Partenaires sociaux d'Action Logement pour poursuivre la réforme du groupe. Jean Castex a notamment déclaré que « *leur mise en œuvre contribuera à loger plus efficacement les salariés et à renforcer la mixité sociale.* »

Le Groupe salue cette avancée très positive. Les Partenaires sociaux ont toujours été engagés pour assurer la mission d'utilité sociale du Groupe qui s'attèlera à la mise en œuvre de ces propositions avec détermination. Ces mesures, proposées par les Partenaires Sociaux, visent à la fois à renforcer l'efficacité du groupe et sa fluidité fonctionnelle, en réaffirmant l'importance du paritarisme de gestion dans un dialogue constructif avec l'Etat, et à conforter l'action quotidienne par une politique de résultats et d'évaluation, au service des salariés, des entreprises et des territoires.

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 65 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 46 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

CONTACTS PRESSE

Sophie BENARD : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck THIEBAUX : 06 73 76 74 98 / franckthiebaux@ft-consulting.net